



ROYAUME DE BELGIQUE

Intervention de

S.E.M. Marc PECSTEEN, Représentant Permanent
de la Belgique auprès des Nations Unies

Débat Bosnie Herzégovine au Conseil de Sécurité

New York, 05/11/2019

Madame la Présidente,

La Belgique s'aligne avec la déclaration qui sera faite au nom de l'Union européenne.

Tout d'abord, j'aimerais remercier le Haut Représentant Mr. Valentin INZKO et Madame Selma KROJENIC pour leurs exposés.

Madame la Présidente,

Nous nous félicitons de l'unanimité au sein de ce Conseil qui a mené à la reconduction pour un an de **l'opération EUFOR ALTHEA**. Elle contribue à la viabilité d'un Etat bosniaque uni, souverain et multi-ethnique et à la stabilisation de la région. La Belgique continuera à lui apporter son plein soutien en tant que membre de l'Union européenne.

Madame la Présidente,

Six mois après le dernier exposé du Haut Représentant, nous devons constater que les mêmes défis persistent et que le blocage politique continue de retarder l'adoption et la mise en œuvre de **réformes** dont le pays a pourtant grandement besoin.

Nous réitérons qu'une solution politique ou législative concernant le processus électoral doit être conforme aux décisions rendues par la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Presque 10 ans après **l'arrêt Sejdic-Finci**, sa mise en œuvre reste lettre morte. Dans ce contexte, il est également indispensable de mettre en œuvre d'urgence les recommandations du Bureau des Institutions Démocratiques et des Droits de l'Homme de l'OSCE.

Madame la Présidente,

La Bosnie-Herzégovine a choisi, et il s'agit d'un choix stratégique, la voie de l'intégration **euro-atlantique**.

Ceci est également un choix pour une démocratie fondée sur le respect pour **l'état de droit et pour les droits humains**.

Nous sommes fortement préoccupés par les sérieuses carences observées en matière de respect de l'Etat de Droit, et par les derniers incidents qui ont eu lieu au sein du Haut Conseil de la Magistrature (*High Judicial and Prosecutorial Council*). Il est urgent d'adopter les réformes nécessaires afin de renforcer la Justice et l'indépendance du pouvoir judiciaire. Etant donné le rôle crucial joué par le Conseil, il doit impérativement respecter les normes éthiques et professionnelles les plus élevées.

Nous sommes également fortement préoccupés par la multiplication des atteintes à la liberté d'expression, de rassemblement et de la presse au courant des derniers mois. Nous réitérons la nécessité de garantir ces libertés, sans aucune discrimination.

Madame la Présidente,

Une paix, juste, stable et durable n'est pas possible sans que justice soit rendue. Dans le cadre d'un processus de justice transitionnelle, une véritable **réconciliation** n'est envisageable que si des mesures concrètes sont prises pour lutter contre l'impunité en garantissant la poursuite des criminels de guerre. Les victimes et survivants doivent être au cœur de ces efforts: leurs droits doivent être assurés, de même que leur participation substantielle dans la définition des efforts de réconciliation du gouvernement. Il ne saurait y avoir de réconciliation sans réparation.

Nous soulignons l'importance d'inclure des organisations de la société civile, des jeunes et des femmes dans ce processus afin que celui-ci soit largement soutenu dans la société.

Enfin, dans ce contexte nous réitérons notre forte préoccupation par rapport aux propos visant à nier le génocide de Srebrenica, à glorifier les crimes de guerre et leurs auteurs et à attiser la haine. Ces propos renforcent en effet le climat de méfiance et sape le processus de réconciliation.

Appelons nous à au lieu de semer des graines de discorde, de planter des graines pour une paix juste, stable et durable.

Je vous remercie.